

Pourquoi faire analyser l'eau de son puits ou de son forage ?

Entretien un captage d'eau est de votre responsabilité

pour garantir, en permanence, la protection sanitaire de votre famille ou des tiers.

Il vous faudra être attentif à :

- la qualité de **la construction** de l'ouvrage,
- l'entretien du captage, des réseaux et installations pour une propreté permanente,
- un **suivi régulier** de la qualité de l'eau utilisée.

Comment analyser l'eau de son puits ?

L'eau destinée à la consommation humaine (boisson, préparation d'aliments, toilette corporelle...) doit être **analysée au minimum une fois par an** :

Cette analyse comprend *a minima* :

- Une analyse **bactériologique** (*Escherichia coli*, coliformes, entérocoques...)
- une analyse **chimique** (Nitrites, nitrates, chlorure...)

Les risques liés aux produits phytosanitaires sont importants, en fonction de l'environnement de l'échantillon d'eau, il peut être conseillé d'effectuer une recherche des pesticides de la famille des **triazines** et de celles des **aminophosphonates** (laboratoire spécialisé).

Une analyse plus complète permettant de quantifier l'ensemble des polluants : métaux lourds (plomb), hydrocarbures, solvants ... peut être également réalisée par des laboratoires spécialisés (800 à 1000€).



Risques possibles

Nitrates / nitrites	Risques pour les femmes enceintes et les nourissons, cancérogène probable à long terme
Phosphore	Responsable de la prolifération de cyanobactéries : gastro-entérites, infections ...
Bactéries	Responsables de diarrhées, gastro-entérites
pH acide	Risque de corrosion des éléments métalliques
Dureté	Une eau dure est responsable d'entartrage

Comment protéger son puits ?

- **Assurer l'étanchéité parfaite du puits** : limiter les infiltrations d'eau de surface
- **Entretien régulièrement les installations** : vidange complète et curage du puits **tous les 5 à 10 ans** et purge et désinfection des installations d'eau 1 à 2 fois par an.
- **Etablir une zone de protection** : il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires **à moins d'un mètre du puits**. La zone d'alimentation étant beaucoup plus grande, il est conseillé d'établir un rayon minimal d'environ 20m autour du puits dans lequel la présence d'animaux est évitée et l'utilisation de fertilisants et pesticides est interdite.

**L'équipe Xlabs à votre service,
Du prélèvement à l'interprétation des résultats.**

Résultats **sous 8 jours** après réception au laboratoire

Les kits de prélèvements sont à retirer au laboratoire Xlabs

